

*Développement social*

citoyen devant l'appareil gouvernemental. A propos d'humbles citoyens, nous n'avons pas de meilleur exemple de notre côté que le député de Rosedale, ce dernier avait des pouvoirs très étendus quand il était responsable du ministère de la Santé. Il était le premier ministre que les humbles pouvaient voir à la loupe. Mais il était vraiment actif. Mon collègue de Rosedale était, en sa qualité de ministre tout comme il l'est maintenant à titre de simple député, aussi accessible, aussi proche, aussi préoccupé, aussi conscient de son rôle que n'importe lequel d'autre nous. Le ministre de la Justice, le nouveau ministre d'État chargé du Développement social, pourra s'inspirer de l'exemple de mon collègue de Rosedale, sur la façon de communiquer avec le public. Je sais, par expérience personnelle, que le député de Saint-Maurice ne s'embarrasse pas de formalités dans ses rapports avec ses collègues, avec des fonctionnaires, au Canada ou à l'étranger. Mais ce que je veux dire c'est que le ministre et son nouveau personnel devront apprendre à communiquer avec le citoyen moyen étant donné la grande influence qu'aura son service sur la population.

Je suis sûr, monsieur l'Orateur, que tous les députés seraient d'accord pour promouvoir les buts et objectifs, à court terme comme à long terme, des activités «sociales» de ce nouveau ministère. Nous pourrions, par exemple, glisser quelques lignes dans les envois que nous adressons à tous nos électeurs, pour leur faire connaître l'importance de cette loi que nous étudions actuellement et leur montrer en quoi elle avantagera le consommateur canadien et la famille. Personnellement, j'attends de pouvoir annoncer certains détails aux gens d'Hamilton-Wentworth et leur assurer qu'il ne s'agit pas simplement d'imposer un autre échelon administratif, de créer un autre super-ministère qui coûtera de huit à dix millions et qui fera double emploi avec des services de l'État déjà en place. Je veux pouvoir assurer aux 75,000 personnes que je représente que ce nouveau département d'État chargé du développement social incitera les gens à jouer un plus grand rôle dans la collectivité, favorisera le bénévolat et l'initiative dans le secteur privé et que, grâce à lui, les Canadiens n'auront pas l'impression d'être de simples numéros. Les gens en ont assez de faire partie d'une masse anonyme. Nous sommes des êtres humains, monsieur l'Orateur, nous avons chacun notre personnalité et nous voulons pouvoir faire connaître notre avis à l'égard de l'orientation que prendra la politique sociale du gouvernement.

Donc, monsieur l'Orateur, nous ferons de notre mieux pour renseigner les consommateurs, donner aux Canadiens confiance dans cette loi, à condition, je le répète, d'être absolument convaincus nous-mêmes que cette mesure est vraiment nécessaire.

Je demande au ministre comment il évaluera le succès de son nouveau super-ministère? En fonction de quels critères pourra-t-il mesurer ce succès dans un an? Quels sont les objectifs qu'il compte atteindre d'ici cinq ans? Le ministre doit certainement avoir une idée de ses objectifs sans quoi il n'aurait pas accepté ce portefeuille. Il a dû certainement discuter de ce département d'État chargé du Développement social avec ses collègues du cabinet, comme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, puisque ces derniers viendront le consulter pour savoir comment tirer le meilleur parti de leur argent. Je pense que le gouvernement en général et, plus particulièrement, le ministre du développement social ont le

devoir de dire à la Chambre quels repères, quels critères, lui permettront d'évaluer son rendement.

Dans sa déclaration, le ministre soulève un certain nombre de questions auxquelles il devrait répondre. Voici ce qu'il a dit en substance à ce sujet:

Comme les ministres doivent opérer dans les limites d'un plafond de dépenses fixé à l'avance, il sera uniquement possible de financer de nouveaux programmes hautement prioritaires en réduisant les budgets d'autres programmes moins importants du secteur social.

Quels sont ces programmes moins importants dont les crédits pourraient être réduits, monsieur l'Orateur? Le ministre a déclaré qu'il allait annoncer ce qu'il appelle une hiérarchie consciente des priorités sociales. Je voudrais donc qu'il me dise quand il compte nous l'annoncer. Comment le nouveau ministre compte-t-il s'y prendre pour améliorer la rentabilité des programmes qu'administrent actuellement les ministères et organismes sociaux qui existent déjà?

Comme l'a dit le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid) nous devons certainement évaluer le travail du département d'État d'après ce qui a été dit hier et aujourd'hui. D'ordinaire, les médias ne mettent pas longtemps à juger de l'efficacité d'un nouveau ministère, et si le ministre s'acquitte vraiment bien de sa tâche, nous remarquerons également l'inefficacité relative des autres ministères à vocation sociale qu'il dirigera. Et ainsi à l'issue d'une année, nos électeurs seront en mesure de juger par eux-mêmes si le gouvernement a été vraiment bien avisé de créer un autre ministère, compte tenu de l'appareil bureaucratique qu'il suppose.

● (1600)

Quand il s'agit de gouvernement, monsieur l'Orateur, plus gros ne veut pas toujours dire meilleur. Mais je fais confiance au député de Saint-Maurice et ministre de la Justice. J'espère que son nouveau super-ministère fera exception à la règle et que pour une fois, plus gros voudra dire meilleur. Je souhaite au ministre qui cumule déjà les fonctions de ministre de la Justice et de procureur général du Canada et qui est aussi chargé des relations fédérales-provinciales, de trouver le temps voulu pour guider et orienter le nouveau ministère. Les députés de ce côté-ci donnent en principe le feu vert au nouveau département d'État chargé du Développement social, mais nous entendons surveiller de très près la façon dont le gouvernement va la mettre à exécution.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, en présentant la résolution dont nous sommes présentement saisis et qui prévoit la création d'un département d'État chargé du Développement social, le ministre en a décrit en ces termes les principaux objectifs:

Cette initiative nous permettra d'intégrer nos programmes sociaux actuels ainsi que de développer des politiques sociales plus équitables dans l'avenir.

Les députés de notre parti s'accordent parfaitement à dire que l'élaboration de politiques sociales plus équitables et l'intégration des programmes sociaux actuels constituent des objectifs fort louables. Mais, cela dit, le ministre a passé le reste de son intervention à démontrer pourquoi le gouvernement n'a réellement pas l'intention de mettre de nouveaux programmes sur pied dans un avenir prévisible. En fait, le ministre a voulu dire en présentant cette résolution que le département d'État avait pour véritable objectif de contrôler les dépenses consacrées aux programmes sociaux et de veiller à ce que nous n'ayons pas de nouveaux programmes à moins que le gouver-